RCS : MONTPELLIER
Code greffe : 3405

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MONTPELLIER atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 01940
Numéro SIREN : 803 202 027
Nom ou dénomination : DIRFFAP

Ce dépôt a été enregistré le 10/12/2020 sous le numéro de dépôt 19696

Greffe du tribunal de commerce de Montpellier
C.J.M. - 9 Rue de Tarragone 34070 MONTPELLIER
www.greffe-tc-montpellier.fr - www.infogreffe.fr

VB/2014 B 01940
DIRFFAP
30 RUE MARYSE BASTIÉ
34170 CASTELNAU-LE-LEZ

Nos références : VB/2014 B 01940

RÉCÉPISSÉ DE DÉPÔT

(Articles R.123-102 et R.123-111 du code de commerce)

CONCERNANT :

Forme juridique : Société par actions simplifiée à associé unique

Dénomination sociale : DIRFFAP

Siège social ou établissement principal (pour société étrangère) :

30 RUE MARYSE BASTIÉ
34170 CASTELNAU-LE-LEZ

Immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le n° 803202027 R.C.S Montpellier

Le greffier soussigné constate le 10/12/2020 le dépôt, enregistré sous le numéro 2020/19696, des actes et pièces suivants :

- Les documents comptables sociaux de l'exercice clos le 31/12/2018

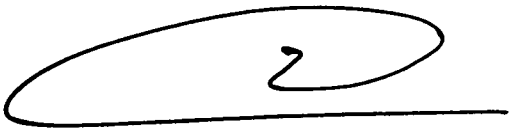
Récépissé délivré le 18/12/2020
Le greffier

TRIBUNAL DE COMMERCE MONTPELLIER

DIRFFAP
155 CASTELNAU 2000
34170 CASTELNAU
0499523150

DIRFFAP SAS
30 Rue Maryse Bastié
CS 20003
34174 CASTELNAU-LE-LEZ CEDEX
Tél. 04 99 52 31 50 - Fax 04 99 52 31 51
SIREN : 803 202 027

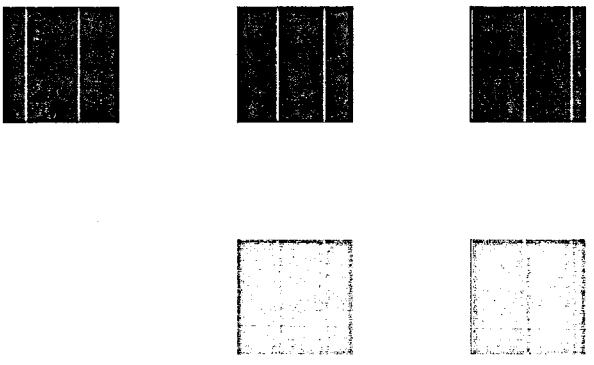
CERTIFIE CONFORME



Etats Comptables et Fiscaux

31/12/2018

Bilan et Compte de résultat



Bilan Actif

Période du 01/01/18 au 31/12/18

DIRFFAP

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements et Dépréciations	Net (N) 31/12/2018	Net (N-1) 31/12/2017
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participation par M.E				
Autres participations	375 035		375 035	375 035
Créances rattachées à participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL immobilisations financières :	**375 035**		**375 035**	**375 035**
ACTIF IMMOBILISÉ	**375 035**		**375 035**	**375 035**
STOCKS ET EN-COURS				
Stocks de matières premières				
Stocks d'en-cours de product. de biens				
Stocks d'en-cours product. de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :				
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés				
Autres créances	480		480	
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	**480**		**480**	
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités				540
Charges constatées d'avance				
TOTAL disponibilités et divers :				**540**
ACTIF CIRCULANT	**480**		**480**	**540**
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GÉNÉRAL	**375 515**		**375 515**	**375 575**

Bilan Passif

Période du 01/01/18 au 31/12/18

DIRFFAP

RUBRIQUES			Net (N) 31/12/2018	Net (N-1) 31/12/2017
SITUATION NETTE				
Capital social ou individuel	dont versé	375 101	375 101	375 101
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...				
Écarts de réévaluation	dont écart d'équivalence			
Réserve légale				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau			(21 911)	(18 355)
Résultat de l'exercice			(3 347)	(3 556)
		TOTAL situation nette :	**349 843**	**353 190**
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				
		CAPITAUX PROPRES	**349 843**	**353 190**
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
		AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
		PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES FINANCIÈRES				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			190	
Emprunts et dettes financières divers			22 819	20 226
		TOTAL dettes financières :	**23 008**	**20 226**
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS				
DETTES DIVERSES				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			2 664	2 160
Dettes fiscales et sociales				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes				
		TOTAL dettes diverses :	**2 664**	**2 160**
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCES				
		DETTES	**25 672**	**22 386**
Ecarts de conversion passif				
		TOTAL GÉNÉRAL	**375 515**	**375 575**

Compte de Resultat (Première Partie)

DIRFFAP

Période du 01/01/18 au 31/12/18

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2018	Net (N-1) 31/12/2017
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services				
Chiffres d'affaires nets				
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges				
Autres produits				
PRODUITS D'EXPLOITATION				
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]				
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnement				
Variation de stock [matières premières et approvisionnement]				
Autres achats et charges externes			1 432	1 844
TOTAL charges externes :			**1 432**	**1 844**
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			220	218
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements				
Charges sociales				
TOTAL charges de personnel :				
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
TOTAL dotations d'exploitation :				
AUTRE CHARGES D'EXPLOITATION			3	
CHARGES D'EXPLOITATION			**1 654**	**2 062**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			**(1 654)**	**(2 062)**

Compte de Résultat (Seconde Partie)

DIRFFAP

Période du 01/01/18 au 31/12/18

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2018	Net (N-1) 31/12/2017
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	**(1 654)**	**(2 062)**
Bénéfice attribué ou perte transférée		
Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	1 693	1 494
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	1 693	**1 494**
RÉSULTAT FINANCIER	**(1 693)**	**(1 494)**
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	**(3 347)**	**(3 556)**
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations excptionelles aux amortissements et provisions		
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL		
Participation des salariés aux fruits de l'expansion		
Impôts sur les bénéfices		
TOTAL DES PRODUITS		
TOTAL DES CHARGES	**3 347**	**3 556**
BÉNÉFICE OU PERTE	**(3 347)**	**(3 556)**

Annexe

Règles et méthodes comptables

(Code du commerce - articles L 123-13, 123-14 et 123-17)

Les conventions comptables d'établissement et de présentation des comptes sociaux ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels selon la règlementation en vigueur résultant du règlement de l'ANC 2016-07.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.
Seules sont exprimées les informations significatives.

A) Evènements marquants de l'exercice et postérieurs à la clôture

Néant

B) Immobilisations incorporelles

Néant

C) Immobilisations corporelles

Néant

D) Titres de participations et créances rattachées

Les titres de participation figurent au bilan pour leur coût d'acquisition.
Les frais d'acquisition des titres sont incorporés au prix de revient de ces titres.

Une dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire des titres est inférieure à la valeur brute. La valeur d'inventaire des titres de participation correspond à leur valeur d'utilité déterminée par référence à l'actif net de la filiale.

E) Stocks

Néant

F) Créances

Les créances et les dettes sont évaluées à leur valeur nominale.

Les créances sont, le cas échéant, dépréciées pour tenir compte des difficultés de recouvrement.

La dépréciation est déterminée individuellement en fonction des éléments connus à la date d'arrêté des comptes.

Aucune dépréciation n'a été constatée au 31/12/2018.

G) Provisions pour risques

Des provisions sont évaluées et comptabilisées en fonction de l'existence de litiges ou du risque de pertes d'actifs.

Aucune provision n'a été constituée au 31/12/2018.

H) Résultat courant et résultat exceptionnel

La distinction est faite selon les règles du PCG.

Le résultat courant est constitué par tous les produits et charges d'exploitation et financier.

Le résultat exceptionnel comprend toutes les sommes ne se rattachant pas à l'exploitation courante.

I) Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant des honoraires de nos commissaires aux comptes et correspondant à la mission d'audit légale s'élève à 1 224 € TTC au titre de l'exercice et se décompose comme suit :

Honoraires afférents à la certification des comptes	1 224
Total	1 224

J) Autres informations significatives

<u>Capital social et droit des actionnaires</u>

Le capital social est composé de 375 101 actions dont une action or donnant droit à tout moment à la majorité simple des droits de vote au profit de QUALIUM FUND FCPR.

La société a souscrit à 375 actions B de la société FF DEVELOPPEMENT d'une valeur nominale de 1 €, chacune assortie d'une prime d'émission de 999 €, soit un total de prime d'émission de 374 625 €. Ces actions B sont dépourvues de droit de vote et sont convertibles en actions ordinaires en cas de cession de la totalité des titres composant le capital social de FF DEVELOPPEMENT. Aucun mouvement n'a été enregistré au cours de l'exercice.

Résultats et autres éléments significatifs des 2 derniers exercices

DIRFFAP

Période du 01/01/18 au 31/12/18

NATURES DES INDICATIONS \ EXERCICES	31/12/2018	31/12/2017
Capital social en fin d'exercice		
Capital social	375 101	375 101
Nombre des actions :		
-ordinaires existantes	375 100	375 100
-action or	1	1
Nombre maximal d'actions futures à créer :		
-par conversion d'obligations		
-par exercice de droits de souscription		
Opérations et résultats de l'exercice		
Chiffres d'affaires hors taxes		
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	(3 347)	(3 556)
Impôts sur les bénéfices		
Participation des salariés due au titre de l'exercice		
Résultat après impôts, participation des salariés, et dotations aux amortissements et provisions	(3 347)	(3 556)
Résultat distribué		
Résultat par action		
Résultat après impôts, participation des salariés, mais avant dotations aux amortissements et provisions	-0.01	-0,01
Résultat après impôts, participation des salariés, et dotations aux amortissements et provisions	-0.01	-0,01
Dividende attribué à chaque action		
Effectif		
Effectif moyen des salariés employés durant l'exercice		
Montant de la masse salariale de l'exercice		
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, oeuvres sociales...)		

Composition du Capital Social

Période du 01/01/18 au 31/12/18

DIRFFAP

CATEGORIES DE TITRES	Nombre	Valeur nominale
1 - Actions ou parts sociales composant le capital soc. au début de l'exercice	375 101	1
2 - Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice		
3 - Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice		
4 - Actions ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	375 101	1

Tableau de variation des capitaux propres

Période du 01/01/18 au 31/12/18

DIRFFAP

	Solde Initial	Augmentation	Diminution	Solde Final
Capital social	375 101			375 101
Primes liées au capital social				
Écart de réévaluation				
Réserves				
Réserve légale				
Réserves indisponibles				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Ecart d'équivalence				
Report à nouveau	(18 355)	(3 556)		(21 911)
Résultat de l'exercice	(3 556)	(3 347)	(3 556)	(3 347)
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL	**353 190**	**(6 903)**	**(3 556)**	**349 843**

Immobilisations

Période du 01/01/18 au 31/12/18

DIRFFAP

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles			
TOTAL immobilisations incorporelles :			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier			
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL immobilisations corporelles :			
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations	375 035		
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières			
TOTAL immobilisations financières :	**375 035**		
TOTAL GÉNÉRAL	**375 035**		

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légales
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement				
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Install. techn., matériel et out. industriels				
Inst. générales, agencements et divers				
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.				
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence				
Autres participations			375 035	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immo. financières				
TOTAL immobilisations financières :			**375 035**	
TOTAL GÉNÉRAL			**375 035**	

Amortissements

DIRFFAP

Période du 01/01/18 au 31/12/18

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	**Montant début exercice**	**Augmentations dotations**	**Diminutions reprises**	**Montant fin exercice**
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établ. et de développement.				
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Installations techn. et outillage industriel				
Inst. générales, agencements et divers				
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.				
Emballages récupérables et divers				
TOTAL immobilisations corporelles :				
TOTAL GÉNÉRAL				

Provisions Inscrites au Bilan

Période du 01/01/18 au 31/12/18

DIRFFAP

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Prov. pour reconstitution des gisements Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Provisions fiscales pour implantation à l'étranger constituées avant le 1.1.1992 Provisions fiscales pour implantation à l'étranger constituées après le 1.1.1992 Provisions pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				
Provisions pour litiges Prov. pour garant. données aux clients Prov. pour pertes sur marchés à terme Provisions pour amendes et pénalités Provisions pour pertes de change Prov. pour pensions et obligat. simil. Provisions pour impôts Prov. pour renouvellement des immo. Provisions pour gros entretien et grandes révisions Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres prov. pour risques et charges				
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES				
Prov. sur immobilisations incorporelles Prov. sur immobilisations corporelles Prov. sur immo. titres mis en équival. Prov. sur immo. titres de participation Prov. sur autres immo. financières Provisions sur stocks et en cours Provisions sur comptes clients Autres provisions pour dépréciation				
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION				
TOTAL GÉNÉRAL				

Charges à Payer

DIRFFAP

Période du 01/01/18 au 31/12/18

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	763
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 704
Dettes fiscales et sociales	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	
Autres dettes	
TOTAL	**2 467**

Produits à Recevoir

Période du 01/01/18 au 31/12/18

DIRFFAP

MONTANT DES PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Immobilisations financières	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances	
Créances clients et comptes rattachés	
Personnel	
Organismes sociaux	
État	
Divers, produits à recevoir	
Autres créances	480
Valeurs Mobilières de Placement	
Disponibilités	
TOTAL	**480**

Charges et Produits Constatés d'Avance

Période du 01/01/18 au 31/12/18

DIRFFAP

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation		
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
TOTAL		

État des Échéances des Créances et Dettes

Période du 01/01/18 au 31/12/18

DIRFFAP

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
TOTAL de l'actif immobilisé :			
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients			
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
État - Impôts sur les bénéfices			
État - Taxe sur la valeur ajoutée			
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés			
État - Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	480	480	
TOTAL de l'actif circulant :	**480**	**480**	
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE			
TOTAL GÉNÉRAL	**480**	**480**	

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine	190	190		
- à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	2 664	2 664		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes				
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés				
Dettes sur immo. et comptes ratachés				
Groupe et associés	22 819			22 819
Autres dettes				
Dette représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GÉNÉRAL	**25 672**	**2 854**		**22 819**

Créances représentées par des effets de commerce : Néant

Dettes représentées par des effets de commerce : Néant

Détail des Produits Exceptionnels et Charges Exceptionnelles

Période du 01/01/18 au 31/12/18

DIRFFAP

PRODUITS EXCEPTIONNELS	Montant	Imputé au compte
TOTAL		

CHARGES EXCEPTIONNELLES	Montant	Imputé au compte
TOTAL		

Ventilation de l'Impôt sur les Bénéfices

Période du 01/01/18 au 31/12/18

DIRFFAP

RÉPARTITION	Résultats avant impôts	Impôts
Résultat courant	(3 347)	
Résultat exceptionnel (hors participation)		
Résultat comptable (hors participation)	(3 347)	

Eléments Relevant de Plusieurs Postes du Bilan

Période du 01/01/18 au 31/12/18

DIRFFAP

Les informations figurant sur ce tableau portent sur les seules entreprises liées, soit les filiales détenues à plus de 50%. ou dont la société est filiale à plus de 50%.

POSTES DU BILAN	Montant concernant les entreprises liées
Capital souscrit non appelé	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles	
Participations	
Créances rattachées à des participations	
Prêts	
Autres titres immobilisés	
Autres immobilisations financières	
Avances et acomptes versés sur commandes	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	
Charges constatées d'avance	
Capital souscrit appelé, non versé	
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
Produits constatés d'avance	
Charges Financières	
Produits Financiers	

DIRFFAP SAS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2018)

pwc

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2018)

Aux Associés
DIRFFAP SAS
30 RUE MARYSE BASTIE
CASTELNAU 2000
34174 CASTELNAU-LE-LEZ CEDEX

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société DIRFFAP SAS relatifs à l'exercice clos le 31 decembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions

économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

En application de la loi, nous vous signalons par ailleurs qu'en raison de la réception tardive de certains documents, nous n'avons pas été en mesure d'émettre le présent rapport dans les délais légaux.

Fait à Montpellier, le 25 juin 2019

Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit

Céline Gianni Darnet

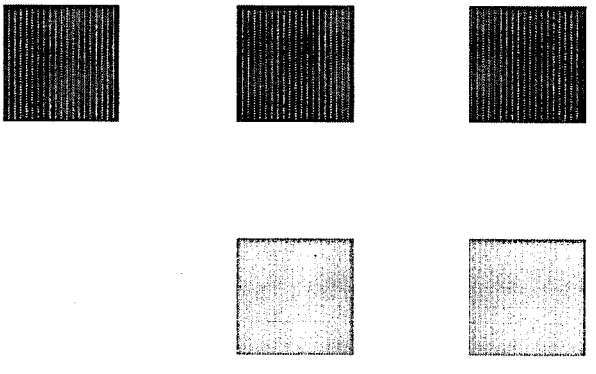


DIRFFAP
155 CASTELNAU 2000
34170 CASTELNAU
0499523150

Etats Comptables et Fiscaux

31/12/2018

Bilan et Compte de résultat



Bilan Actif

DIRFFAP

Période du 01/01/18 au 31/12/18

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements et Dépréciations	Net (N) 31/12/2018	Net (N-1) 31/12/2017
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participation par M.E				
Autres participations	375 035		375 035	375 035
Créances rattachées à participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL immobilisations financières :	**375 035**		**375 035**	**375 035**
ACTIF IMMOBILISÉ	**375 035**		**375 035**	**375 035**
STOCKS ET EN-COURS				
Stocks de matières premières				
Stocks d'en-cours de product. de biens				
Stocks d'en-cours product. de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :				
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés				
Autres créances	480		480	
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	**480**		**480**	
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités				540
Charges constatées d'avance				
TOTAL disponibilités et divers :				**540**
ACTIF CIRCULANT	**480**		**480**	**540**
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GÉNÉRAL	**375 515**		**375 515**	**375 575**

Bilan Passif

DIRFFAP

Période du 01/01/18 au 31/12/18

RUBRIQUES			Net (N) 31/12/2018	Net (N-1) 31/12/2017
SITUATION NETTE				
Capital social ou individuel	dont versé	375 101	375 101	375 101
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...				
Écarts de réévaluation	dont écart d'équivalence			
Réserve légale				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau			(21 911)	(18 355)
Résultat de l'exercice			(3 347)	(3 556)
		TOTAL situation nette :	**349 843**	**353 190**
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				
		CAPITAUX PROPRES	**349 843**	**353 190**
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
		AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
		PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES FINANCIÈRES				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			190	
Emprunts et dettes financières divers			22 819	20 226
		TOTAL dettes financières :	**23 008**	**20 226**
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS				
DETTES DIVERSES				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			2 664	2 160
Dettes fiscales et sociales				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes				
		TOTAL dettes diverses :	**2 664**	**2 160**
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCES				
		DETTES	**25 672**	**22 386**
Ecarts de conversion passif				
		TOTAL GÉNÉRAL	**375 515**	**375 575**

Compte de Resultat (Première Partie)

DIRFFAP

Période du 01/01/18 au 31/12/18

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2018	Net (N-1) 31/12/2017
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services				
Chiffres d'affaires nets				
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges				
Autres produits				
PRODUITS D'EXPLOITATION				
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]				
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnement				
Variation de stock [matières premières et approvisionnement]				
Autres achats et charges externes			1 432	1 844
TOTAL charges externes :			**1 432**	**1 844**
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			220	218
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements				
Charges sociales				
TOTAL charges de personnel :				
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
TOTAL dotations d'exploitation :				
AUTRE CHARGES D'EXPLOITATION			3	
CHARGES D'EXPLOITATION			**1 654**	**2 062**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			**(1 654)**	**(2 062)**

Compte de Résultat (Seconde Partie)

DIRFFAP

Période du 01/01/18 au 31/12/18

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2018	Net (N-1) 31/12/2017
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	**(1 654)**	**(2 062)**
Bénéfice attribué ou perte transférée		
Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	1 693	1 494
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	1 693	**1 494**
RÉSULTAT FINANCIER	**(1 693)**	**(1 494)**
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	**(3 347)**	**(3 556)**
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations excptionelles aux amortissements et provisions		
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL		
Participation des salariés aux fruits de l'expansion		
Impôts sur les bénéfices		
TOTAL DES PRODUITS		
TOTAL DES CHARGES	**3 347**	**3 556**
BÉNÉFICE OU PERTE	**(3 347)**	**(3 556)**

Annexe

Règles et méthodes comptables

(Code du commerce - articles L 123-13, 123-14 et 123-17)

Les conventions comptables d'établissement et de présentation des comptes sociaux ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels selon la règlementation en vigueur résultant du règlement de l'ANC 2016-07.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.
Seules sont exprimées les informations significatives.

A) Evènements marquants de l'exercice et postérieurs à la clôture

Néant

B) Immobilisations incorporelles

Néant

C) Immobilisations corporelles

Néant

D) Titres de participations et créances rattachées

Les titres de participation figurent au bilan pour leur coût d'acquisition.
Les frais d'acquisition des titres sont incorporés au prix de revient de ces titres.

Une dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire des titres est inférieure à la valeur brute. La valeur d'inventaire des titres de participation correspond à leur valeur d'utilité déterminée par référence à l'actif net de la filiale.

E) Stocks

Néant

F) Créances

Les créances et les dettes sont évaluées à leur valeur nominale.

Les créances sont, le cas échéant, dépréciées pour tenir compte des difficultés de recouvrement.

La dépréciation est déterminée individuellement en fonction des éléments connus à la date d'arrêté des comptes.

Aucune dépréciation n'a été constatée au 31/12/2018.

G) Provisions pour risques

Des provisions sont évaluées et comptabilisées en fonction de l'existence de litiges ou du risque de pertes d'actifs.

Aucune provision n'a été constituée au 31/12/2018.

H) Résultat courant et résultat exceptionnel

La distinction est faite selon les règles du PCG.

Le résultat courant est constitué par tous les produits et charges d'exploitation et financier.

Le résultat exceptionnel comprend toutes les sommes ne se rattachant pas à l'exploitation courante.

I) Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant des honoraires de nos commissaires aux comptes et correspondant à la mission d'audit légale s'élève à 1 224 € TTC au titre de l'exercice et se décompose comme suit :

Honoraires afférents à la certification des comptes	1 224
Total	1 224

J) Autres informations significatives

<u>Capital social et droit des actionnaires</u>

Le capital social est composé de 375 101 actions dont une action or donnant droit à tout moment à la majorité simple des droits de vote au profit de QUALIUM FUND FCPR.

La société a souscrit à 375 actions B de la société FF DEVELOPPEMENT d'une valeur nominale de 1 €, chacune assortie d'une prime d'émission de 999 €, soit un total de prime d'émission de 374 625 €. Ces actions B sont dépourvues de droit de vote et sont convertibles en actions ordinaires en cas de cession de la totalité des titres composant le capital social de FF DEVELOPPEMENT. Aucun mouvement n'a été enregistré au cours de l'exercice.

Composition du Capital Social

DIRFFAP

Période du 01/01/18 au 31/12/18

CATEGORIES DE TITRES	Nombre	Valeur nominale
1 - Actions ou parts sociales composant le capital soc. au début de l'exercice	375 101	1
2 - Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice		
3 - Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice		
4 - Actions ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	375 101	1

Tableau de variation des capitaux propres

Période du 01/01/18 au 31/12/18

DIRFFAP

	Solde Initial	Augmentation	Diminution	Solde Final
Capital social	375 101			375 101
Primes liées au capital social				
Écart de réévaluation				
Réserves				
Réserve légale				
Réserves indisponibles				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Ecart d'équivalence				
Report à nouveau	(18 355)	(3 556)		(21 911)
Résultat de l'exercice	(3 556)	(3 347)	(3 556)	(3 347)
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL	**353 190**	**(6 903)**	**(3 556)**	**349 843**

Immobilisations

Période du 01/01/18 au 31/12/18

DIRFFAP

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles			
TOTAL immobilisations incorporelles :			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier			
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL immobilisations corporelles :			
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations	375 035		
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières			
TOTAL immobilisations financières :	**375 035**		
TOTAL GÉNÉRAL	**375 035**		

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légales
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement				
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Install. techn., matériel et out. industriels				
Inst. générales, agencements et divers				
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.				
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence				
Autres participations			375 035	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immo. financières				
TOTAL immobilisations financières :			**375 035**	
TOTAL GÉNÉRAL			**375 035**	

Amortissements

DIRFFAP

Période du 01/01/18 au 31/12/18

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	**Montant début exercice**	**Augmentations dotations**	**Diminutions reprises**	**Montant fin exercice**
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement.				
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Installations techn. et outillage industriel				
Inst. générales, agencements et divers				
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.				
Emballages récupérables et divers				
TOTAL immobilisations corporelles :				
TOTAL GÉNÉRAL				

Provisions Inscrites au Bilan

DIRFFAP

Période du 01/01/18 au 31/12/18

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Prov. pour reconstitution des gisements				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Provisions fiscales pour implantation à l'étranger constituées avant le 1.1.1992				
Provisions fiscales pour implantation à l'étranger constituées après le 1.1.1992				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				
Provisions pour litiges				
Prov. pour garant. données aux clients				
Prov. pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Prov. pour pensions et obligat. simil.				
Provisions pour impôts				
Prov. pour renouvellement des immo.				
Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres prov. pour risques et charges				
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES				
Prov. sur immobilisations incorporelles				
Prov. sur immobilisations corporelles				
Prov. sur immo. titres mis en équival.				
Prov. sur immo. titres de participation				
Prov. sur autres immo. financières				
Provisions sur stocks et en cours				
Provisions sur comptes clients				
Autres provisions pour dépréciation				
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION				
TOTAL GÉNÉRAL				

Charges à Payer

DIRFFAP

Période du 01/01/18 au 31/12/18

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	763
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 704
Dettes fiscales et sociales	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	
Autres dettes	
TOTAL	**2 467**

Produits à Recevoir

DIRFFAP

Période du 01/01/18 au 31/12/18

MONTANT DES PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Immobilisations financières	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances	
Créances clients et comptes rattachés	
Personnel	
Organismes sociaux	
État	
Divers, produits à recevoir	
Autres créances	480
Valeurs Mobilières de Placement	
Disponibilités	
TOTAL	**480**

Charges et Produits Constatés d'Avance

DIRFFAP

Période du 01/01/18 au 31/12/18

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation		
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
TOTAL		

État des Échéances des Créances et Dettes

DIRFFAP

Période du 01/01/18 au 31/12/18

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
TOTAL de l'actif immobilisé :			
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients			
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
État - Impôts sur les bénéfices			
État - Taxe sur la valeur ajoutée			
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés			
État - Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	480	480	
TOTAL de l'actif circulant :	**480**	**480**	
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE			
TOTAL GÉNÉRAL	**480**	**480**	

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine	190	190		
- à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	2 664	2 664		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes				
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés				
Dettes sur immo. et comptes ratachés				
Groupe et associés	22 819			22 819
Autres dettes				
Dette représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GÉNÉRAL	**25 672**	**2 854**		**22 819**

Créances représentées par des effets de commerce : Néant
Dettes représentées par des effets de commerce : Néant

Détail des Produits Exceptionnels et Charges Exceptionnelles

Période du 01/01/18 au 31/12/18

DIRFFAP

PRODUITS EXCEPTIONNELS	Montant	Imputé au compte
TOTAL		

CHARGES EXCEPTIONNELLES	Montant	Imputé au compte
TOTAL		

Ventilation de l'Impôt sur les Bénéfices

DIRFFAP

Période du 01/01/18 au 31/12/18

RÉPARTITION	Résultats avant impôts	Impôts
Résultat courant	(3 347)	
Résultat exceptionnel (hors participation)		
Résultat comptable (hors participation)	(3 347)	

Eléments Relevant de Plusieurs Postes du Bilan

DIRFFAP

Période du 01/01/18 au 31/12/18

Les informations figurant sur ce tableau portent sur les seules entreprises liées, soit les filiales détenues à plus de 50%. ou dont la société est filiale à plus de 50%.

POSTES DU BILAN	Montant concernant les entreprises liées
Capital souscrit non appelé	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles	
Participations	
Créances rattachées à des participations	
Prêts	
Autres titres immobilisés	
Autres immobilisations financières	
Avances et acomptes versés sur commandes	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	
Charges constatées d'avance	
Capital souscrit appelé, non versé	
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
Produits constatés d'avance	
Charges Financières	
Produits Financiers	

DIRFFAP SAS

Rapport spécial aux comptes
sur les conventions réglementées

(Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018)

pwc

Rapport spécial aux comptes sur les conventions réglementées

(Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018)

Aux Associés
DIRFFAP SAS
30 RUE MARYSE BASTIE
CASTELNAU 2000
34174 CASTELNAU-LE-LEZ CEDEX

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, en application de l'article 26 des statuts, il nous appartient de vous communiquer, le cas échéant, certaines informations relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention intervenue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale, en application des dispositions de l'article L. 227-10 du code de commerce.

CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention déjà approuvée par l'assemblée générale dont l'exécution se serait poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Fait à Montpellier, le 25 juin 2019

Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit



Céline Gianni Darnet

DIRFFAP
Société par actions simplifiée
Au capital de 375.101 euros
Siège social : 30 Rue Maryse Bastié
34170 CASTELNAU-LE-LEZ
Montpellier B. 803.202.027

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 21 JUIN 2019

Résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2018

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Président, et décide d'affecter la perte de l'exercice de -3 347 euros de la manière suivante :

Perte de l'exercice	-3 347 euros

Affectation proposée :

Compte « Report à nouveau »	-3 347 euros

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée depuis la constitution de la Société.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire du 21 juin 2019

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Présidence